

Introduction

Le Canada est un pays commerçant. L'exportation de biens et de services est à l'origine de plus de 40 % de son activité économique. Le commerce international est indissociable du maintien de notre prospérité. Et il ne fait aucun doute que le fait d'affronter la concurrence internationale a dynamisé notre économie, stimulé l'innovation, attiré l'investissement étranger et créé des centaines de milliers d'emplois pour les Canadiens.

S'il est vrai que les Canadiens ont réussi à vendre leurs produits et leurs services au monde entier, leur capacité d'exploiter à fond les débouchés sur les principaux marchés est souvent entravée par diverses barrières. Pour obtenir un accès sûr et prévisible aux marchés internationaux pour les commerçants et les investisseurs canadiens, le gouvernement poursuivra ses efforts visant à éliminer ces barrières. Cela veut dire renforcer les institutions et les règles qui régissent le commerce international et l'investissement, forger des relations avec de nouveaux partenaires et veiller à ce que les autres pays honorent leurs engagements.

Le rapport *Ouverture sur le monde : Priorités du Canada en matière d'accès aux marchés internationaux – 2003* décrit les importants résultats obtenus au cours de l'année écoulée sur le plan de l'ouverture des marchés et présente les priorités du gouvernement canadien pour 2003 qui visent à accroître davantage l'accès aux marchés étrangers. Le gouvernement poursuivra toujours ces objectifs dans un cadre multilatéral, avec l'Organisation mondiale du commerce (OMC), un cadre régional, avec l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA), l'Accord de libre-échange des Amériques (ALEA) et la Coopération économique Asie-Pacifique (APEC), et un cadre bilatéral avec ses principaux partenaires. Il poursuivra aussi la négociation d'accords de libre-échange avec quatre pays d'Amérique centrale (El Salvador, Guatemala, Honduras et Nicaragua) et avec Singapour. Dans tous les cas, l'objectif du gouvernement sera de veiller à ce que les commerçants et les investisseurs canadiens profitent pleinement des accords commerciaux internationaux.

Tendances dans le commerce et l'investissement internationaux

L'année 2001 a été marquée par deux grands événements sur le front économique : l'éclatement de la bulle technologique, qui a ralenti l'économie nord-américaine et mondiale, et les attentats du 11 septembre, qui ont changé pour toujours les modalités de la circulation des biens, des services et des personnes aux frontières nationales. Elle a

1

Introduction



été également la dixième année consécutive de croissance économique, cycle d'expansion le plus long et le plus stable depuis les années 1960.

En 2001, l'expansion réelle de l'économie canadienne a été de 1,5 %, ce qui est le taux le plus faible depuis le début des années 1990, et il y a eu contraction au troisième trimestre. La solide croissance enregistrée pendant une période de ralentissement mondial est attribuable aux saines politiques économiques du Canada. L'élimination du déficit et le rétablissement de la crédibilité de la politique budgétaire et monétaire ont été à la base de ce rendement. Les excédents budgétaires fédéraux de 1997-1998 à 2001-2002 ont contribué à la réduction de la dette publique : le rapport entre la dette fédérale et le PIB est passé d'un niveau record d'environ 71 % en 1995-1996 à environ 49 % en 2001-2002.

Le raffermissement de la situation financière et la réduction de la dette ont permis d'alléger la charge fiscale et de consentir quelques dépenses discrétionnaires modestes, de sorte que les dépenses des consommateurs et de l'État ont contribué de façon importante à la croissance du PIB réel.

Le taux de change flottant du Canada a également joué un certain rôle, protégeant l'économie des chocs extérieurs. La dévaluation de la devise canadienne, ces